

Messagerie sécurisée

Mis à jour le 29 juin 2023

Profil utilisateur : Acheteurs administrateurs

Nombre d'étapes : 2

1.	Envoyer un message	. 2
2.	Suivi des messages	. 5

RECOMMANDATIONS AVANT DE DEMARRER

- Privilégier les navigateurs suivants : Firefox, Chrome
- Démarrer Mon Assistant Marchés Publics en cliquant sur le raccourci bureau lorsque vous allez sur la Plateforme AMP

BESOIN D'AIDE

- L'ensemble des pas-à-pas actualisés Alsace Marchés Publics sont téléchargeables sur https://www.alsacemarchespublics.eu/
- Consulter notre foire aux questions sur https://www.alsacemarchespublics.eu/
- Adresse email support : <u>contact@alsacemarchespublics.eu</u>
 - N° support Alsace Marchés Publics : 03.69.49.39.10 (du lundi au vendredi de 9h à 12h / 14h à 17h)

Messagerie sécurisée



1. Envoyer un message



Se rendre sur le tableau de bord de la consultation concernée.



Dans « Autres actions » cliquer sur « Messagerie sécurisée ».



Dans la partie « Suivi des messages échangés et documents joints » cliquer sur « Envoyer un message ».



La fonction « Envoyer un message » permets d'envoyer un message sécurisé et horodaté (équivalent à un courrier en accusé de réception).

ACHETEUR-01





Nouveau message Détail de la consultation Référence : 2022AK_014 Intitulé Travaux sur le bâtiment C Travaux sur le bâtiment C Date et heure limite de remise des 21/07/2022 10:00 plis : Type de message Courrier libre Invitation à concourir Options d'envoi et de réponse Information de modification de la consultation Options d'envoi Réponse à une question Demande de complément Modalité d'envoi : Courrier d'attribution Courrier de notification Options de réponse Courrier de reiet

Choisir le type de message désiré dans le menu déroulant.



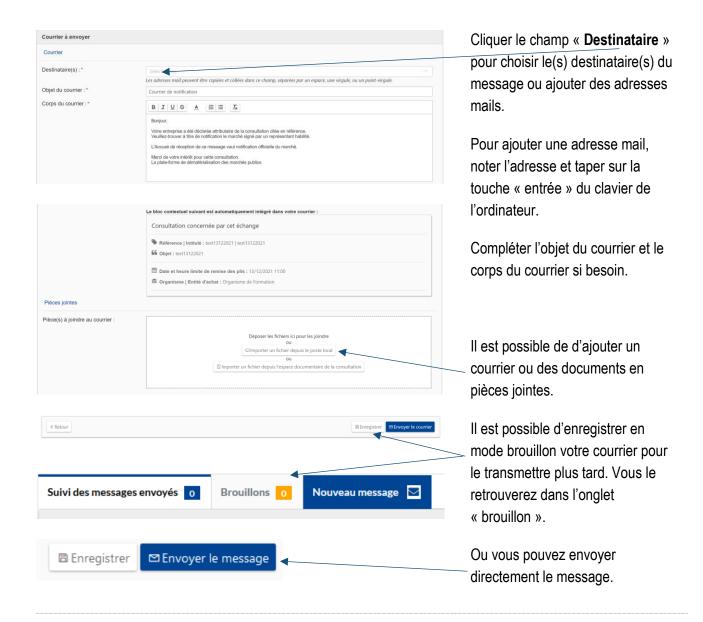
Choisir l'option d'envoi du courrier (voir ci-dessous les explications des différentes options).

- « Courrier électronique simple, sans Accusé de Réception » : simple courrier électronique, il n'y aura pas d'accusé de réception (intérêt faible, identique à un simple courriel).
- « Courrier électronique Accusé de Réception généré lors de l'accès au contenu du courrier »: courrier contenant un lien sur lequel il faut cliquer pour accéder au contenu du message. Ce lien génère dans le même temps l'accusé de réception (intérêt fort : option à privilégier).
- « Le destinataire doit pouvoir répondre à ce courrier » : permet la demande de pièces complémentaires auprès d'un candidat à une consultation. Fonctionne comme le courrier avec uniquement un lien de téléchargement mais permet une réponse de l'entreprise (intérêt fort : option à privilégier si réponse attendue) mais l'entreprise peut avec cette option répondre au message.

ACHETEUR-01



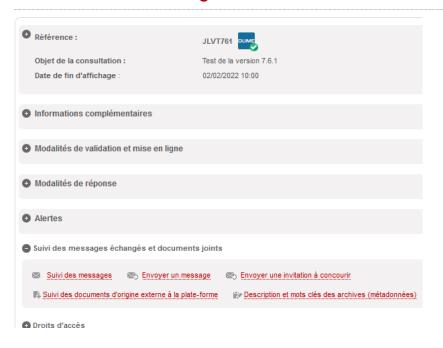






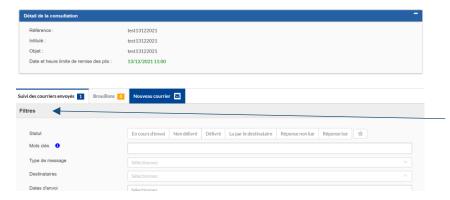


2. Suivi des messages



Retournez sur le suivi des messages échangés et documents joints.

Cliquez sur « **Suivi des** messages ».



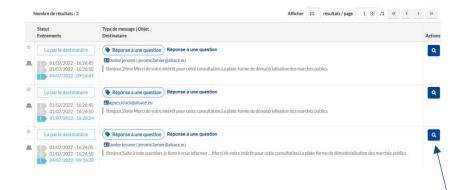
Vous retrouvez ici tous les échanges de courriers réalisés via la plateforme.

Plusieurs filtres sont à disposition pour affiner la recherche d'un message en particulier.

ACHETEUR-01







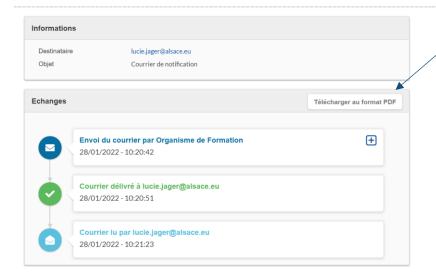
Un tableau recense l'ensemble des échanges et permets de voir les date et heure auxquelles les messages ont été consultés.

E : le message a été envoyé

D : le message a été délivré dans la boîte mail du destinataire

L : le message a été lu → il est possible d'éditer un AR en cliquant sur la loupe au niveau des actions.

R : si une réponse était attendue et que le destinataire a répondu. La réponse apparaitra en dessous du message lu.



Vous pouvez accéder au suivi des messages ainsi qu'à la réponse le cas échéant en allant sur la loupe puis télécharger en format PDF pour générer l'AR en format PDF.